

DOC 2022

CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR NOTRE SITE WEB : WWW.SOCIAALFONDS201.BE

DEMANDE D'OBTENTION D'UNE INTERVENTION DANS LES FRAIS DE GARDE D'ENFANTS JUSQU'À 12 ANS

Volet à remplir par l'EMPLOYÉ(E) qui travaille dans le commerce de détail indépendant (CP n° 201)

Nom : Prénom :
Rue : N° : Boîte :
Code postal : Commune :
Tél. : E-mail :
Numéro de registre national ¹ :
Numéro de compte (IBAN & BIC) :

EMPLOYÉ(E) DANS L'ENTREPRISE²

Entreprise :
Rue : N° : Boîte :
Code postal : Commune :
Numéro d'entreprise :
N° ONSS :

DÉCLARE L'ENFANT³

Nom : Prénom :
Date de naissance : Numéro de registre national :

La contribution parentale totale qui a été payée pour la garde s'élève à € (max. 780 €)

L'intervention est limitée au montant de la contribution parentale payée et à un maximum de 780 € par an.

Si le(s) parent(s) n'a/n'ont relevé qu'une partie de l'année de la Commission paritaire du commerce de détail indépendant CP201, la prime est versée au prorata du nombre de trimestres.

Le/la sousigné(e) déclare sur l'honneur que les données susmentionnées sont correctes et **joint ici le justificatif requis (l'attestation fiscale de l'ONE ou de Agentschap Opgroeien Regie (Kind en Gezin) (Belgique) / PMI ou ALSH (France) faisant état des frais effectivement effectués pour la garde de leur(s) enfant(s)).** D'éventuelles données incorrectes peuvent donner lieu à la demande de restitution de l'intervention déjà octroyée.

Lieu : Date :
(Signature)

A renvoyer au Fonds social 201 au plus tard le 31 décembre de l'année qui suit l'année de la demande.

Attention : en cas de formulaires de demande incomplets, priorité est donnée à d'autres dossiers et le paiement de votre prime peut prendre un retard inutile.

¹ Vous trouverez ce numéro, qui commence par votre date de naissance inversée, sur votre carte d'identité

² Veuillez demander à l'employeur le numéro ONSS complet et la dénomination exacte de l'entreprise

³ 1 formulaire par enfant par travailleur ayant droit